

Patrimoine scolaire : 1,8 million d'euros d'investissements supplémentaires



Depuis 2014, **la Ville de Colomiers a investi 62 millions d'euros dans la construction et la rénovation des établissements scolaires**, faisant de l'éducation l'un de ses axes prioritaires. L'école élémentaire Lamartine et l'école maternelle Jules-Ferry ont ainsi été rénovées, tandis que les groupes scolaires Lucie-Aubrac et George-Sand, l'école élémentaire Simone-Veil et l'école maternelle Alain-Savary ont été construites.

Dans la poursuite de ces engagements et en lien avec le **volontarisme de l'équipe municipale en matière de transition écologique**, **Karine Traval-Michelet**, Maire de Colomiers et Vice-Présidente de Toulouse Métropole, a souhaité renforcer les interventions au bénéfice du patrimoine scolaire.

Un diagnostic en 2022

Ainsi, une délégation d'élus a été missionnée par Mme le Maire en 2022, afin de réaliser un diagnostic, destiné à planifier des actions permettant d'adapter toujours mieux le patrimoine scolaire au changement climatique.

*"Ce groupe de travail a proposé des interventions complémentaires, en priorisant les écoles les plus anciennes ou n'ayant pas encore fait l'objet d'une rénovation récente. **Les interventions***

prévues représentent un total d'environ 1,8 million d'euros, dont 600 000 euros dédiés au projet Dessine-moi ta cour", a expliqué Catherine Clouscard-Martinato, Adjointe à Mme le Maire déléguée à l'Education, à la parentalité et aux accueils de loisirs éducatifs.

"L'objectif est de passer, à terme, au niveau B ou C de DPE pour toutes les écoles de la commune", a complété Martine Berry-Sévennes, Adjointe à Mme le Maire déléguée à la Transition écologique, au patrimoine naturel et aux mobilités.

Un schéma d'intervention jusqu'en 2026

Le projet d'adaptation du patrimoine scolaire au changement climatique se traduira par un schéma d'intervention d'ensemble visant d'une part à améliorer le confort thermique des bâtiments scolaires, et d'autre part, à végétaliser et désimperméabiliser 30 à 50 % des cours d'écoles, d'ici la fin du mandat. Et ce, notamment afin de lutter contre les îlots de chaleur.

La méthodologie employée a consisté en la consolidation du diagnostic du patrimoine bâti et des cours d'écoles, au regard de certains critères tels que : le pourcentage de végétalisation, les années de construction, les retours d'usage, la présence et l'efficacité des systèmes de ventilation et de rafraîchissement.

3 axes d'intervention seront priorités :

o Végétaliser et désimperméabiliser les cours de récréation, en remplaçant les revêtements actuels par des sols drainants ou de la terre engazonnée, tout en végétalisant les façades et en plantant des arbres.

o Equiper les écoles de stores extérieurs et de ventilateurs.

o Peindre les toitures, avec une peinture claire, pour des toits en tuiles ou bac acier.

Ces actions se concentreront sur **les écoles Hélène-Boucher, Jules-Ferry, Simone-Veil En Jacca maternelle, Lamartine, Alain-Savary et Jean-Macé**, et s'échelonneront de 2023 à 2026

.

Dès 2023, 210 000 euros seront affectés à des interventions au bénéfice de l'école Hélène-Boucher, pour la pose de stores et de brasseurs d'air, la végétalisation de la cour de récréation et la peinture du toit.

De son côté, l'école Jules-Ferry verra sa cour repensée dans le cadre du projet Dessine-moi ta cour. Elle bénéficiera d'une peinture du toit et de l'installation de brasseurs d'air pour un montant

COLOMIERS COMMUNIQUÉ DE PRESSE

de 55 000 euros.

Votre contact

Dimitri Foltran

Direction de la communication

05 61 15 24 42

dimitri.foltran@mairie-colomiers.fr